

Professeur/e de sport de neige BF



Nature des tâches

Tous les amateurs de ski vous le diront, rien de tel que de passer l'hiver à faire du ski et du surf à la montagne. Les professeurs et les professeuses de sport de neige ont cette possibilité. Ils travaillent pour un hôtel, un office du tourisme, une commune ou une école de sport de neige privée. Certains travaillent pendant toute la saison, d'autres seulement aux périodes d'affluence (Noël et le jour de l'an, les vacances d'hiver). Ils ont tous les jours des élèves différents, des enfants, des jeunes, des adultes, des débutants et des skieurs avertis. Ils leur enseignent individuellement ou en groupe les techniques du ski de piste, du surf, du ski de fond. Ils sont responsables de leurs élèves, ils doivent donc évaluer les forces de chacun et palier les imprévus.

Conditions d'admission

Min. 19 ans, certificat de secouriste et de samaritain, stage de 80 jours (minimum 40 jours dans une école de sport de neige reconnue), avoir terminé les modules de formation.

Bon niveau de ski et volonté de perfectionnement, goût de l'enseignement, imagination, sensibilité, flexibilité, bonne constitution, tempérament pondéré, enthousiasme, sens des responsabilités, humour.

Formation

2 ans de formation en emploi. Elle est organisée de manière modulaire, en 3 degrés par Swiss Snowsports.

Titre obtenu: professeur/e de sport de neige avec brevet fédéral.

Perspectives

Les professeurs et professeures de sport de neige ne peuvent exercer leur métier que pendant environ un tiers de l'année, le reste du temps, ils doivent avoir une autre activité. C'est pourquoi certains cantons exigent une autre formation professionnelle achevée ou la preuve d'une activité supplémentaire légale. Expert/e en sport de neige, arbitre, directeur/-trice d'école de sport de neige.